



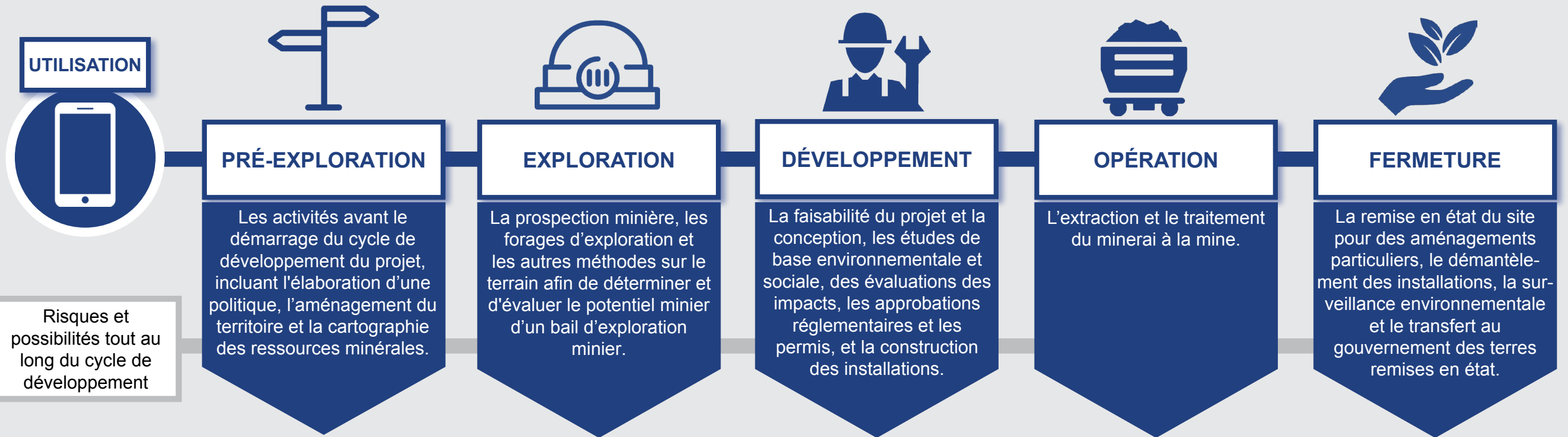
À PROPOS DE CETTE INFOGRAPHIE

Ceci est une infographie interactive qui souligne les constats clés des risques et des possibilités pour bâtir la confiance du public tout au long du cycle de développement minier.

La première page de cette infographie présente un survol du cycle de développement minier dans son ensemble et les rôles rassemblés en quatre grands groupes et visant à augmenter la confiance du public. Chaque boîte d'un stade du cycle du développement minier est cliquable et vous mènera à la page de détails correspondante.

Les pages subséquentes fournissent des détails sur les risques et les possibilités clés relatifs à la confiance du public qui sont transversaux ou surviennent à chaque stade du cycle. Ces activités ne représentent pas nécessairement des écarts dans les actions des gouvernements. Elles sont actuellement menées à différents degrés et à différents stades par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

CYCLE DE DÉVELOPPEMENT MINIER



RÔLES



PARTIES TOUCHÉES

Les parties touchées comprennent les gens, les groupes ou les organisations qui sont directement concernés par un ou de multiples projets de développement. Les parties touchées incluent également tout groupe pour lequel il y a une obligation constitutionnelle, légale, contractuelle ou en vertu de la common law ou du Code civil du Québec d'être consulté par les gouvernements ou les promoteurs. Une liste non-exhaustive des parties touchées inclut : les peuples et les organisations autochtones, les gouvernements, les communautés, les entreprises, les propriétaires terriens et les citoyens.



PUBLIC ET SOCIÉTÉ CIVILE

Le public et la société civile réfèrent aux Canadiens en général qui, quoique pas directement touchés par un projet de développement particulier, peuvent avoir différents intérêts ou opinions sur le développement des ressources naturelles au Canada ou sur un projet précis. Cela inclut les acteurs de la société civile tels que les établissements universitaires et de recherche, les médias et les organisations non-gouvernementales (ONG).



INDUSTRIE

L'industrie réfère à des compagnies précises qui, comme promoteurs, entreprennent des activités de développement, ainsi qu'à l'industrie en général dans chaque secteur d'activités, incluant les associations qui les représentent.



GOVERNEMENTS

Les gouvernements comprennent les ministères, les départements et les organismes de réglementation qui ont un pouvoir de décision concernant les projets de développement des ressources, les politiques et les plans associés et la gouvernance en général sur les ressources minières et énergétiques dans leurs champs de compétence. Ce groupe inclut les gouvernements fédéral, autochtones, provinciaux, territoriaux et les organismes de réglementation.

LE RENFORCEMENT DU RÔLE DES PARTIES TOUCHÉES PAR LES POLITIQUES ET LA PRISE DE DÉCISIONS RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT LES PROJETS PEUT ÊTRE DÉCRIT COMME SUIT :

CONSULTATION

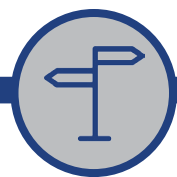
RÉPONSE

ACCEPTATION

VOLONTÉ

PRISE DE DÉCISION PARTAGÉE

TOUT AU LONG DU CYCLE DE DÉVELOPPEMENT



RELATIONS ET ENGAGEMENT

RISQUES

Les pratiques de l'industrie et les processus réglementaires qui comportent un engagement insuffisant et qui ne tiennent pas compte des préoccupations des communautés minent la confiance du public.

POSSIBILITÉS

L'engagement efficace débute en travaillant avec les communautés afin de comprendre comment elles veulent être engagées, en cernant leurs préoccupations et en s'assurant qu'elles ont la capacité de participer.

ACTIVITÉS

- Conditions de l'engagement basées sur les besoins des communautés.
- Lignes directrices d'engagement incorporant des protocoles de consultation des communautés.
- Lignes directrices d'engagement et protocoles issus des bonnes pratiques de l'industrie.
- Présence locale constante pour établir les relations.

COLLABORATION DES INTÉRÊTS DIFFÉRENTS

Un manque de collaboration de la part des gouvernements, de l'industrie, des peuples autochtones et de la société civile polarise le débat public sur les projets et mine la confiance du public dans le développement minier.

L'action collective et la gestion intégrée des ressources fournissent une voie vers le développement d'objectifs communs parmi les groupes gouvernementaux, industriels et autochtones et les autres parties touchées afin d'atteindre ces objectifs.

- Action collective quant aux préoccupations particulières des parties touchées et du public.
- Discussion des questions ardues sur le plan local, régional et national, le cas échéant.
- Principes et approches pour la cogestion des ressources ou officialisation de la gestion intégrée des ressources.
- Approche et engagement auprès des groupes autochtones et des communautés tout au long du cycle de vie du projet minier.
- Capacité améliorée des communautés locales afin de participer aux activités de développement des ressources.

STATUT DES REVENDICATIONS TERRITORIALES ET RESPECT DES DROITS DES AUTOCHTONES

Les revendications territoriales non réglées, une compréhension limitée de la portée des droits issus d'un traité, des droits tribaux ou ancestraux, ainsi que les défis d'interprétation connexes, nuisent à la capacité des peuples autochtones à participer efficacement à la prise de décisions relatives aux projets miniers et à en profiter pleinement.

La certitude renforcée concernant le traitement des traités et des droits tribaux et ancestraux peut permettre aux peuples autochtones de mieux participer aux décisions sur le développement de ressources minières et de profiter des grands projets.

- La négociation et le règlement de revendications territoriales fournissent une base pour une prise de décisions améliorée par les organismes de réglementation et les gouvernements et pour que les communautés autochtones profitent des retombées.
- La reconnaissance des droits est explicitement incorporée dans les processus de prise de décisions.

PRÉ-EXPLORATION



APPROCHES INTÉGRÉES ET ADAPTÉES AUX POLITIQUES DES RESSOURCES ET À LA PLANIFICATION RÉGIONALE

RISQUES

Les gouvernements qui n'ont pas établi d'objectifs et de plans pour le développement des ressources qui incorporent les valeurs et les intérêts locaux ne peuvent fournir une direction pour le développement et la prise de décisions du projet.

POSSIBILITÉS

Les gouvernements qui établissent des politiques claires et des plans régionaux pour le développement des ressources sont mieux placés pour intégrer, dans leurs priorités, les valeurs et les intérêts des communautés locales et des parties touchées.

ACTIVITÉS

- Plans d'aménagement et politiques des ressources intégrés et adaptés.
- Seuils des effets cumulatifs environnementaux régionaux.
- Évaluations environnementales stratégiques régionales aidant à fournir une base utile pour la prise de décisions concernant un projet.



VISION, PRÉPARATION ET RÉSILIENCE DES COMMUNAUTÉS

Les communautés qui n'établissent pas de vision pour l'avenir et qui manquent de capacités sont moins aptes à participer à la prise de décisions à l'égard du développement minier et à profiter des retombées potentielles.

Les processus des communautés en matière de vision, de préparation et de résilience peuvent leur permettre de prendre de meilleures décisions et optimiser leur participation au développement.

- Vision holistique des communautés dans l'avenir et planification.
- Préparation et résilience des communautés.
- Investissement précoce dans les communautés.



PARTIES TOUCHÉES

- Commenter les politiques et les plans du gouvernement
- Apprendre à propos du développement des ressources
- Développer une vision, établir des objectifs et des plans pour la communauté



PUBLIC ET SOCIÉTÉ CIVILE

- Commenter les politiques et les plans du gouvernement
- Rester à l'affût des tendances dans le développement des ressources
- Les dirigeants éclairés fournissent des avis et des options aux gouvernements et facilitent la participation des parties touchées au développement des politiques et des plans
- Les experts aident à façonner l'opinion publique



INDUSTRIE

- Commenter les politiques et les plans du gouvernement
- Élaborer des politiques, des pratiques, des technologies internes – individuelles et collectives



GOVERNEMENTS

- Établir des politiques et des plans
- Adopter des régimes législatifs et réglementaires pour le développement
- Compiler les données de géoscience
- Collecter les données des études de base environnementale et sociale afin de satisfaire aux exigences législatives et aux besoins de planification et de surveillance associées au développement

RÔLES

EXPLORATION



COMPRÉHENSION DES COMMUNAUTÉS DU DÉVELOPPEMENT MINIER ET DES CYCLES DE VIE

Les parties touchées et le public canadien doivent être mieux informés quant à leur compréhension du cycle de développement d'un projet minier et des marchés des produits.

Une population bien informée est mieux équipée pour discuter et participer aux décisions et aux activités liées au développement des ressources.

- Un éventail d'outils et de méthodes, des médias sociaux à des sessions d'information, peut mieux informer les communautés et le public sur les éléments de base du développement minier.



PROBLÈMES LAISSÉS EN HÉRITAGE

Les problèmes laissés en héritage associés aux sites miniers orphelins et abandonnés posent des risques importants à l'environnement, à la sécurité et à la santé; ils ont de grandes conséquences sur les communautés et représentent une responsabilité considérable pour la Couronne.

Les actions proactives et inclusives des gouvernements pour résoudre les problèmes existants des sites miniers abandonnés et des sites contaminés peuvent contribuer à atténuer la méfiance quant aux problèmes laissés en héritage.

- Les communautés touchées participent à la planification de la remise en état et à la gestion des sites miniers orphelins et abandonnés.
- Des exigences de politiques et réglementaires robustes, y compris des dispositions financières et des fonds pour la fermeture et la remise en état, sont en place pour éviter des situations similaires à l'avenir.



PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Une performance environnementale et sociale faible durant la phase d'exploration peut engendrer des perceptions négatives concernant des projets miniers potentiels dans les communautés et nuire aux relations avant leur développement.

Les activités d'exploration qui respectent les cultures locales, les valeurs et l'aménagement du territoire traditionnel, et minimisent les impacts environnementaux, créent des conditions favorisant des relations fortes et à long terme.

- Une réglementation et des critères environnementaux clairs pour l'exploration qui reflètent les valeurs locales.

RISQUES

POSSIBILITÉS

ACTIVITÉS



PARTIES TOUCHÉES

- Développer les capacités pour contribuer et participer aux processus de développement de projet
- Cerner les préoccupations, les attentes et les besoins aux promoteurs de projets et aux autorités gouvernementales



PUBLIC ET SOCIÉTÉ CIVILE

- Rester à l'affût des tendances de développement des ressources
- Les dirigeants éclairés facilitent l'engagement des parties touchées



INDUSTRIE

- S'informer des communautés potentiellement touchées et établir des liens avec elles
- Comprendre les attentes de la société concernant l'exploration et le développement des ressources
- Entreprendre les activités d'exploration pour évaluer les ressources potentielles



GOVERNEMENTS

- Surveiller les activités d'exploration
- Informer les communautés potentiellement touchées des régimes législatifs et réglementaires
- Administrer les permis d'exploration
- Surveillance de la conformité et mise en application

RÔLES



DÉVELOPPEMENT



TRAITEMENT JUSTE DES RISQUES ET DES AVANTAGES

Les communautés sont moins portées à appuyer un développement minier et à y participer si elles croient que les risques potentiels excéderont les avantages possibles.

La création d'avantages socioéconomiques locaux qui excèdent les risques pris par les communautés dans le développement minier peut favoriser l'appui.

- La prise de décisions d'un projet qui intègre les considérations environnementales et socioéconomiques crée un développement plus équilibré et appuyé.



NATURE ET RÉACTIVITÉ AUX PARTIES TOUCHÉES ET PARTICIPATION DU PUBLIC À LA PRISE DE DÉCISIONS

Les parties touchées qui pensent avoir une capacité limitée à influencer la conception et les décisions réglementaires de projets miniers perdent confiance dans le processus réglementaire et le développement des ressources en général.

Les parties touchées qui voient leurs besoins et leurs préoccupations pris en considération dans les décisions des gouvernements et de l'industrie pendant le développement d'un projet ont une confiance accrue dans le développement minier.

- Chaque gouvernement peut déterminer le niveau de participation qu'il souhaite pour les parties touchées.
- Une transparence renforcée et la réactivité des preneurs de décisions politiques et réglementaires aux commentaires fournis par les parties touchées et le public.



OBLIGATION DE CONSULTER ET D'ACCOMMODER LES PEUPLES AUTOCHTONES

L'application et le traitement inadéquats de l'obligation de consulter et d'accommoder des gouvernements dans la revue des projets mine la confiance des peuples autochtones dans la prise de décisions réglementaires et gouvernementales et a mené à des recours légaux.

Les politiques de consultation fédérales, provinciales et territoriales peuvent créer une plus grande certitude et des résultats positifs dans l'application de l'obligation de consulter et d'accommoder.

- Préparation des communautés avant le début des processus réglementaires du projet.
- Processus de consultation culturellement approprié.
- L'adaptation est explicitement incorporée dans les processus de prise de décisions réglementaires, le cas échéant.

RISQUES

POSSIBILITÉS

ACTIVITÉS



PARTIES TOUCHÉES

- Développer les capacités pour la participation au projet
- Participer aux processus réglementaires
- Établir des relations avec les promoteurs de projet



PUBLIC ET SOCIÉTÉ CIVILE

- Rester à l'affût des préoccupations et des possibilités des grands projets de ressources
- Les dirigeants éclairés facilitent l'engagement des parties touchées



INDUSTRIE

- Établir des relations avec les communautés potentiellement touchées, avant et pendant le processus d'approbation du projet
- Tenir compte des préoccupations du public et des communautés dans la conception du projet
- Travailler avec les parties potentiellement touchées pour appuyer le développement des capacités
- Entreprendre la revue du projet et le processus d'approbation, incluant la conception du projet



GOVERNEMENTS

- Informer en amont les communautés touchées et les promoteurs de projet des processus réglementaires
- Administrer les processus réglementaires, y compris cerner les préoccupations des parties touchées et du public élargi et fournir les données de l'étude de base environnementale et sociale et des effets cumulatifs
- Appuyer le renforcement des capacités des communautés
- Respecter l'obligation de consulter et d'accommoder les peuples autochtones

RÔLES



OPÉRATION



CONCRÉTISATION DES AVANTAGES DES COMMUNAUTÉS

Les pratiques actuelles qui ne sont pas alignées avec les attentes des communautés pour offrir des avantages à long terme provenant du développement minier minent l'appui des communautés à l'égard du développement.

Lorsque les avantages tangibles sont plus importants que les risques, les communautés et les autres parties touchées sont plus enclines à accepter et à appuyer le développement minier.

- Investissement dans les infrastructures physiques et sociales et les services des communautés touchées.



PARTAGE DES REVENUS GOUVERNEMENTAUX PROVENANT DES RESSOURCES

Les attentes concernant le partage des revenus provenant des ressources avec les peuples autochtones pourraient engendrer des sentiments d'injustice lorsque le développement des ressources a lieu sur les terres ancestrales.

Les ententes de partage des revenus ou d'autres accords économiques pourraient fournir des retombées économiques aux communautés, et permettre une plus grande participation au développement.

- Adaptation et application potentielles des mécanismes de partage des revenus des ressources ou d'autres accords économiques aux nouvelles ententes par des négociations avec les peuples autochtones.



IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX SUR LA QUALITÉ DE L'EAU, DE L'HABITAT ET DE LA FAUNE

Les activités minières ont intrinsèquement des effets environnementaux qui augmentent les préoccupations du public concernant les impacts sur la qualité de l'eau, de la faune et de l'habitat.

L'adoption des meilleures pratiques de l'industrie centrées sur les plus grands risques environnementaux qui sont les plus préoccupants pour le public et les communautés, assortie d'une application forte, peut renforcer la confiance du public dans le secteur minier.

- Surveillance significative et application solide et efficace avec de l'information sur la conformité et les effets environnementaux plus facilement accessible.
- Participation des membres des communautés autochtones et d'autres communautés touchées à la conception, à la mise en œuvre et à la surveillance des activités de surveillance.
- Mécanismes disponibles pour les communautés pour exprimer leurs préoccupations et obtenir des réponses concernant les opérations et les changements environnementaux.
- Savoir traditionnel utilisé comme source d'information et de connaissances pour les activités de surveillance.



EFFONDREMENT DES RÉSIDUS MINIERES ET MESURES D'URGENCE

Les effondrements des barrages de résidus miniers fortement médiatisés et les impacts sur les cours d'eau ont réduit la confiance dans la sécurité environnementale des opérations minières.

Prévenir les effondrements des barrages de résidus miniers et assurer une gestion rigoureuse des mesures d'urgence conçues avec les gouvernements, l'industrie et les communautés augmentera la confiance dans la performance de l'industrie et la surveillance gouvernementale.

- Des normes et une application rigoureuses sont en place.
- Le public est informé des risques potentiels.

RISQUES

POSSIBILITÉS

ACTIVITÉS



PARTIES TOUCHÉES

- Participer aux possibilités économiques du projet
- Informer et participer à la surveillance de la performance environnementale et sociale du projet



PUBLIC ET SOCIÉTÉ CIVILE

- Rester à l'affût et commenter les actions gouvernementales et de l'industrie concernant les préoccupations environnementales et sociales
- Les dirigeants éclairés facilitent l'engagement des parties touchées



INDUSTRIE

- Entreprendre la construction du projet
- Extraire et traiter le minerai
- Satisfaire aux exigences réglementaires et réaliser les engagements des ententes avec les communautés



GOUVERNEMENTS

- Surveiller, vérifier et assurer la conformité des conditions des permis de projet
- Compiler et fournir l'information environnementale et sociale des effets cumulatifs à l'industrie, aux parties touchées et au public élargi
- Informer les communautés potentiellement touchées des régimes législatifs et réglementaires
- Veiller à ce que les compagnies prennent des dispositions financières adéquates pour couvrir les responsabilités lors de la fermeture du site

RÔLES



FERMETURE



IMPACTS SOCIOÉCONOMIQUES DES FERMETURES DE MINES

RISQUES

Les développements miniers ont une durée de vie limitée et sont sujets à des cycles de prix des marchandises trop souvent imprévisibles. Ces réalités peuvent affecter la viabilité économique des projets et créer des bouleversements sociaux et économiques potentiels auprès des communautés touchées.

POSSIBILITÉS

Une planification en amont avec les communautés touchées avant le début des opérations et se prolongeant à la fermeture est essentielle pour atténuer les effets négatifs potentiels et augmenter la viabilité économique des communautés à long terme.

ACTIVITÉS

- Les exigences des politiques et de la réglementation sont utilisées pour permettre aux compagnies et aux communautés de planifier en amont la fermeture de la mine en tenant compte des considérations sociales, économiques, techniques, environnementales et de l'aménagement du territoire.



RÉHABILITATION

La perturbation des sols provenant des activités minières non restaurés peut laisser les sites locaux endommagés avec une variété de préoccupations environnementales, sociales et de santé.

La réhabilitation pour restaurer les sols exploités à leurs états naturels ou économiquement utilisables peut générer des écosystèmes productifs et une utilisation humaine additionnelle.

- Politiques transparentes requérant des dispositions financières suffisantes et des mises à jour régulières des plans de fermeture et des fonds disponibles afin de répondre aux changements relatifs au contexte du projet et aux activités.



PARTIES TOUCHÉES

- Participer et contribuer à la planification et aux décisions réglementaires de la compagnie sur la fermeture du site et sur les décisions



PUBLIC ET SOCIÉTÉ CIVILE

- Les dirigeants éclairés facilitent l'engagement des parties touchées



INDUSTRIE

- Travailler avec les parties touchées à la planification et à l'élaboration de la fermeture
- Entreprendre les activités de réhabilitation et de fermeture afin de respecter les engagements avec les parties touchées et les conditions réglementaires
- Surveiller les conditions environnementales et sociales, et en rendre compte, et ce, jusqu'à l'abandon des terres au gouvernement
- Assurer un financement adéquat de la fermeture des activités et la surveillance jusqu'à l'abandon



GOVERNEMENTS

- Veiller à ce que les compagnies prennent des dispositions financières adéquates pour les responsabilités associées à la fermeture du site
- Surveiller et vérifier les activités de fermeture pour assurer la conformité aux exigences
- Surveiller les conditions environnementales et sociales et les effets post-abandon

RÔLES